

Les entreprises françaises dans l'Europe de l'énergie en 2020

(Synthèse des communications)



Origine : 7^{ème} Colloque organisé par le Club Energie&Développement le 19/01/10

Lieu : Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint Dominique, 75007 Paris

Principaux intervenants :

- **Président :** François-Michel GONNOT, député de l'Oise
- **Introduction :** Jean-Michel CHEVALIER, professeur Paris Dauphine et M. RISTORI (Deur Gal Commission Européenne).

Table Ronde 1: Jean-Louis BAL (Deur ADEME), Yves COCHET (député de Paris), Erik GUIGNARD (SER), Patrick HAAS (président BP France), Franck LACROIX (Deur Gal France DALKIA), Edouard PHILIPPE (Deur à AREVA), Anne VALACHS (Deur SERCE)

Table Ronde 2: Charles BEIGBEDER (PDG POWEO), Laurent CHABANNES (Président UNIDEN), Pierre-Franck CHEVET (Deur Gal DG Energie et Climat), Fabien CHONE (Deur Gal DIRECT ENERGIE), Michel CREMIEUX (Président ENEL France), Robert DURDILLY (Président UFE), Philippe de LADoucETTE (Président CRE), Jean-Louis MATHIAS (Deur Exécutif EDF)

Table Ronde 3: Philippe BOUCLY (Deur Gal GRT Gaz), Henri DUCRE (Deur Comex à GDF SUEZ), Philippe HUET (Deur Gal Stratégie EDF), Pierre-Yves MADIGNIER (Deur Gal Réseau ERDF), Dominique MAILLARD (Président RTE), Jean-Jacques MOSCONI (Deur Stratégie TOTAL), Luc POYER (Président E-ON France), Louri VIROBIAN (Président GAZPROM France).

Préambule

Ce colloque, articulé autour de trois tables rondes regroupant les principaux acteurs du secteur, visait à dresser le paysage énergétique européen en 2020, puis à analyser la stratégie des grands groupes et celle des entreprises indépendantes cherchant à tirer leur épingle du jeu.

Introduction de Jean-Marie CHEVALIER

Le sujet intéresse les grandes entreprises mais aussi les PME car on va vers l'émergence de systèmes **décentralisés** en énergie. Le futur énergétique reste à construire mais l'énergie sous toutes ses formes (*gaz naturel, pétrole, électricité*) sera durablement plus chère. L'Europe ne sera plus le premier client de la Russie car la Chine aura des besoins immenses. Les PME ont donc un rôle à jouer mais elles devront déceler les opportunités dans un monde qui change.

L'**efficacité énergétique** deviendra une priorité absolue et les gains devront atteindre au moins **20%** d'ici 2020.

Le développement des véhicules rechargeables (*hybrides puis électriques*) exigera une production d'électricité **sans CO2** avec un objectif contraignant pour 2020.

Le paysage énergétique en 2020 (Table Ronde 1)

Pour BP France, une décroissance de la consommation pétrolière de **1%** par an peut être observée (*crise économique, télétravail, rendements améliorés...*). La production est donc volontairement réduite pour maintenir les prix. En outre, on peut encore améliorer de **25%** l'efficacité énergétique des moteurs thermiques et celle des moteurs hybrides en attendant la production massive des voitures électriques qui coûteront cher en production.

Le monde est de plus en plus électrifié, ce qui impose une croissance du parc nucléaire. Néanmoins, le gaz naturel reste une bonne solution pour des centrales thermiques d'**appoint** car elles émettent peu de CO2 et sont rapides à mettre en œuvre.

Pour AREVA, il faut distinguer les deux filières de production (*avec ou sans CO2*). Une complémentarité existe entre le nucléaire et les grosses éoliennes «offshore» car les technologies des turbines sont identiques.

L'énergie renouvelable représente déjà **12%** de la consommation totale en France et l'objectif des **20%** en 2020 semble réaliste si on considère que la chaleur représente **50%** des besoins énergétiques (*4 millions de chauffe eau solaires à installer pour 2020*).

L'Etat procède à des **ajustements** des tarifs d'achat de l'électricité injectée dans le réseau pour faire de la planification sans provoquer de la spéculation (*cas du photovoltaïque*). A l'avenir, les tarifs d'achat seront indexés sur l'évolution des prix des équipements.

Pour DALKIA, la **biomasse** (*bois énergie*) aura un rôle central dans le paysage énergétique car les réserves forestières françaises sont très importantes. Avec le développement des réseaux de chaleur urbains pour le collectif, elle pourrait représenter le **tiers** des énergies renouvelables en 2020.

Concernant l'efficacité énergétique, DALKIA vient de signer les premiers contrats CPE (*Contrat de Performance Energétique*), lesquels vont se multiplier. A ce titre, les compteurs « intelligents » sont très attendus car ils permettront de piloter les nouveaux outils énergétiques.

.../...

Le SERCE a mis en place des cycles de formation pour les nouveaux métiers de la « croissance verte » car il faut développer des solutions **globales** en génie électrique et climatique, avec une meilleure qualification (*cas des pompes à chaleur*). L'ADEME considère que le bâtiment recèle les plus gros gisements d'économies d'énergie mais il faut durcir les conditions d'accès aux avantages fiscaux pour accroître les qualifications.

S'agissant du développement des véhicules électriques, le parc nucléaire français peut d'ores et déjà répondre à la demande de charge **lente** en heures creuses pour **un million** de véhicules.

L'éolien terrestre nécessite un meilleur encadrement réglementaire et une meilleure acceptabilité, par contre le boom de l'éolien en mer devrait s'amplifier (*38 parcs produisent 2056 MW crête (1) dans neuf pays européens*).

Ce qu'il reste à faire pour réussir 2020 (Table Ronde 2)

Pour Pierre Franck CHEVET, Directeur Général de l'Energie et Climat du Ministère, le sommet de Copenhague a été décevant mais des pas sont franchis : le réchauffement de la planète à l'horizon 2100 sera limité à **2°C** et les textes sont déjà bien structurés pour y parvenir.

Le transport massif de l'électricité exigera de renforcer le maillage du réseau. En France, les infrastructures à mettre en œuvre (*France/Espagne, Région PACA...*) sont en bonne voie.

Pour favoriser l'ouverture de la concurrence, la loi NOME (*Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité*) en préparation doit éviter de reconduire le monopole historique d'EDF (*notion de dégroupage à introduire comme aux télécoms*). Il faut également mettre fin aux tarifs réglementés « jaune/vert » pour les professionnels (*rapport de la Commission CHAMPSAUR*). Grâce au parc nucléaire, la situation de la France est satisfaisante en matière de CO₂, mais on attend les compteurs communicants pour mieux intégrer la notion de pointe tarifaire et mieux rémunérer la **production** de pointe, comme les **effacements** de pointe.

Pour POWEO, il faut investir lourdement dans les réseaux (*capacité de production, maintenance nucléaire, maillage THT...*) et les nouveaux entrants doivent être incités à investir car le système électrique français est de plus en plus fragilisé.

Le représentant d'EDF se dit favorable au développement de la compétition dans un **cadre sécurisé** pour la production et la commercialisation, mais EDF veut défendre sa valeur patrimoniale, d'où la complexité de la loi NOME en préparation.

La stratégie des acteurs à l'horizon 2020 (Table Ronde 3)

A l'horizon 2020, l'éolien terrestre plafonnera à **10 GWc** dans l'hexagone, mais l'éolien en mer dépassera déjà les **6 GWc**. De son côté, le photovoltaïque atteindra **5,4 GWc** malgré les dernières corrections tarifaires.

Sur le plan stratégique, EDF cherchera des relais de croissance en Europe pour compenser la mise en concurrence et à ses yeux, l'allongement de la durée de vie du parc nucléaire est fondamental malgré la mise en production de deux EPR.

Le Groupe GDF SUEZ sera présent dans tout le mix énergétique (*nucléaire, thermique, hydraulique, renouvelable*). Le gaz est d'ailleurs une transition parfaite vers une énergie **sans carbone** et le développement des centrales au gaz aidera à résoudre les problèmes de pointe.

Le nouvel entrant E-On France, premier fournisseur privé d'électricité au monde, sera un acteur multi énergies. Il souhaite prendre toute sa place comme producteur et fournisseur mais regrette le manque de stabilité de la réglementation française (*taxe professionnelle, taxe carbone, règles d'ouverture du marché en amont...*).

Le Groupe TOTAL prévoit une production **quasi constante** des énergies fossiles de 2005 à 2030. Il considère que l'éolien n'est pas rentable sans stockage à cause des grandes irrégularités de production. Par contre les capteurs photovoltaïques de troisième génération vont accroître la rentabilité du solaire.

Conclusion

Grâce à son parc nucléaire, la France occupe une position privilégiée dans la production d'énergie **sans carbone** mais la faiblesse des investissements à l'approche de l'ouverture du marché de l'électricité a fragilisé le système de production et de transport. Pour l'avenir, la dotation de **5 milliards** d'euros attribuée au développement durable (*quote-part du grand emprunt*) va contribuer à la réalisation des objectifs de 2020. Dans cette perspective, la production d'énergie décentralisée, le photovoltaïque intégré au bâti, les pompes à chaleur, les compteurs communicants, l'effacement ou la production de pointe..., offriront des opportunités aux entreprises les plus vigilantes dans ce domaine.

René REVOL (22/01/10)

(1) La puissance crête est une donnée normative :

- dans le cas d'une éolienne, c'est la puissance qu'elle délivre sous un vent de 12 m/s ;
- dans le cas d'un module photovoltaïque, c'est la puissance qu'il délivre sous un ensoleillement de 1000 W/m².

N.B : En pratique, l'énergie moyenne captée sur l'année est 6 à 8 fois plus faible selon les gisements éoliens ou solaires et les rendements intrinsèques. Le lobbying consiste à afficher des kW ou MW sans préciser qu'il s'agit d'une puissance crête.